

SPA La Maison Blanche
Hôtel / Résidence de Tourisme
+33 (0)3 21 46 22 70



Espace dédié au bien-être et à la détente
NON SURVEILLE

Horaires d'ouverture :
Piscine et spa: de 9H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H45
sauna : 14H00 à 20H00

Règlement intérieur

Article 1 : GENERALITES

Les personnes accédant à cet espace déclarent avoir pris connaissance et accepter les articles du présent règlement.

L'espace détente est privé, accessible aux clients de la résidence de tourisme « La Maison Blanche ».

Les enfants agés de moins de 3 ans ne peuvent pas accéder à l'espace Bien-Etre.

Les enfants de 3 ans à 18 ans ne peuvent accéder à l'espace aquatique qu'accompagnés d'une personne qui en assure la garde et la surveillance.

On doit veiller à ne jamais être seul dans cet espace.

Article 2 : INTERDICTIONS D'ACCES

L'accès au bâtiment est interdit aux personnes :

- En état d'ivresse ou d'agitation anormale.
- Atteintes ou suspectées de maladies contagieuses (circulaire du 13 mars 1975 du ministère de la santé publique)
- Sous influence de substances psychotropes
- En état de malpropreté évidente
- Ayant fait un malaise le jour même ou le jour précédent.

Article 3 : HYGIENE

Se déchausser aux vestiaires.

Les usagers doivent s'installer et se déshabiller dans les cabines prévues à cet effet, et déposer leurs affaires dans les casiers prévus à cet effet.

Etre décemment vêtu d'un maillot de bain adapté à la natation (**slip ou boxer obligatoire**).

S'attacher les cheveux.

Respecter le passage obligatoire sous la douche et dans le pédiluve à votre arrivée et de retour de l'extérieur à la belle saison. (arrêté du 28/02/2008 du code du sport)

Ne pas manger de chewing-gum dans le bassin.

Ne pas introduire de nourriture ou de boissons dans le bâtiment.

Ne pas s'enduire le corps d'huile, de crème ou tout autre produit corporel de nature à souiller l'eau.

Les vestiaires sont nettoyés quotidiennement, les laisser propres en partant.

Il ne doit pas être introduit d'animaux dans l'enceinte de l'Etablissement.

SPA La Maison Blanche
Hôtel / Résidence de Tourisme
+33 (0)3 21 46 22 70

TOUT COMPORTEMENT ALLANT A L'ENCONTRE DE LA SECURITE, DE LA PROPRETE, DU RESPECT DES LIEUX POURRA ENTRAINER L'EXPULSION DE L'ETABLISSEMENT.

ARTICLE 4 : COMPORTEMENT DE VIE EN COLLECTIVITE :

Il est rappelé ici quelques règles de vie en collectivité :

Ne pas détériorer le matériel (frite, planche...) par morsure et /ou coup d'ongle

Ne pas amener de bouées, matelas gonflables... venant de l'extérieur

Ne pas déranger les vêtements des baigneurs déjà dans l'eau

Ne pas crier dans l'Etablissement.

Ne pas chahuter dans les vestiaires et au bord du bassin

Ne pas courir au bord du bassin.

L'Espace Bien-Etre n'est pas un espace aquatique de jeux pour enfants.

Le spa et le sauna leur sont interdits.

Respecter la détente et le repos des autres usagers.

Merci de faire remonter l'information concernant un incident, une dégradation, ou un dysfonctionnement par téléphone, mail ou en vous rendant à la réception.

ARTICLE 5 : MISE A DISPOSITION DE MATERIEL :

Des serviettes de bain peuvent vous être remises à la réception : 2,5€/u. Les serviettes doivent nous être restituées à la fin du séjour, si ce n'est pas le cas 25 €/u seront prélevés sur votre carte de crédit.

Tout le matériel de piscine : planches, frites, bouées appartient à la résidence de tourisme « La Maison Blanche ».

En aucun cas il ne doit sortir de l'établissement et doit être remis à sa place et rangé à votre départ.

Pour des raisons de sécurité le matériel ne doit pas trainer à même le sol.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE :

Les enfants sont sous la responsabilité des parents ou de leur représentant dans le bâtiment.

La direction décline toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires ou aux abords du bassin.

Toute dégradation, détérioration ou endommagement constaté sur les équipements et le bâtiment : façades, baies vitrées, donnera lieu à une remise en état effectuée par l'établissement et aux frais du responsable de la dégradation.

ARTICLE 7 : VIDEO SURVEILLANCE :

Pour des raisons de sécurité, l'espace aquatique de « La maison Blanche » est équipé d'un système de vidéosurveillance.

Nous vous remercions de nous signaler tout comportement anormal ou dysfonctionnement à la réception.

LA MAISON BLANCHE
2399 route départementale 940
62231 SANGATTE